

Réunion du conseil municipal

du 14 avril 2017

Présents : Mmes Digue, Cottier, Neveu, Mrs Jagault, Lassalle, Étendard, Clément, Bourdeau.

Excusés : Mme Prime ayant donné pouvoir à Mr Lassalle, Mr Chollet ayant donné pouvoir à Mme Digue

Absents : Mmes Croixmarie, Maleuvre et Hamon, Mrs Barrel et Lurton

Montant alloué pour le fonctionnement de la bibliothèque

Comme chaque année il est proposé un montant de 3€ /habitant ; il est donc proposé un montant de 1 800€ répartis comme suit : 1 200€ pour l'achat de livres et 600€ pour l'animation (l'attribution peut changer en fonction des projets en cours).

Rappelons qu'une journée du patrimoine est en cours d'organisation.

Vote : Pour :10

Broyeur d'accotement

Suite à différentes études, comparaisons, Mrs Jagault et Étendard nous ont proposé 6 matériels. Un matériel a été choisi, une rencontre avec la société est demandée pour des informations complémentaires.

Choix du broyeur : 7 800€ HT marque DESVOY de l'entreprise Blanchard.

Vote : Pour : 6, Contre : 0, Abstentions : 4

Projet Cimetière

Pour le projet du Columbarium, Cavurnes et Jardin du Souvenir, 3 entreprises ont été contactées seulement 2 nous ont répondu. L'entreprise BEAUTRAIS de Bain de Bretagne a été retenue pour un montant de 7 250€ TTC.

Vote Pour :10

Pour la réfection des portails du cimetière (Sablage, peinture, fixation) c'est l'entreprise BARDOU de Retiers qui a été retenue pour un montant de 5 016€ TTC.

Vote Pour : 10

Pour l'aménagement du site, vu notre manque de personnel, il est proposé de faire appel à l'entreprise MOQUET de Châteaubriant.

Rappel du conseil de Mars pour les subventions versées aux Associations Communales :

Le club de l'Amitié, les Randonneurs, les Anciens Combattants, l'ACCA , le Comité des Fêtes Chaque association s'est vue allouer un montant de 150 €.

Celles-ci ont été averties que l'année prochaine elles devront transmettre un bilan complet, selon un modèle proposé et que ce sont elles qui devront faire la demande de subvention et non à la Commune de le leur rappeler. A noter que l'association du Foot LTC ne nous a fait aucune demande.

Subvention aux Associations extra- communales

Collège de Retiers : 130 €.

PANISOL (aide alimentaire en fonction des revenus des personnes sur présentation d'un dossier présenté par une assistante sociale) montant alloué : 150 €

ADMR du SEL de BRETAGNE

Le nombre des demandeurs étant en forte hausse, l'association a proposé à chaque commune un mode de calcul se basant sur le nombre d'habitants et les heures effectuées.

Montant alloué : 544 €

NUMÉROS D'URGENCES

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
Urgence Europe	112
Sos médecin	3624
Pharmacie de garde	3237
Sans abri	115
Enfance Maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
Sos amitiés	02 40 04 04 04

LE MOT DES "ANCIENS COMBATTANTS"

Le lundi 8 mai 2017 a eu lieu la cérémonie aux monuments aux morts en mémoire des anciens combattants de la deuxième guerre mondiale, en présence de Mme Christine DIGUE Maire, de Mr Alexandre BOUTIER Président de l'association de Lalleu, du Lieutenant Alain BOUVET Chef de centre de la caserne des pompiers, ainsi que d'une trentaine de personnes venues y assister.

Mme DIGUE a lu le texte du secrétaire d'état chargé des Anciens Combattants et de la mémoire. Une gerbe a été déposée ensuite au monument aux morts de LALLEU et un pot de l'amitié offert par la municipalité. Mme DIGUE a souhaité avoir une pensée pour Mr Louis CORBIERE figure bien connue de notre commune en espérant le revoir bientôt parmi nous aussi bien chez les anciens combattants qu'au comité des fêtes.

Soirée Paëlla le 30 septembre prochain suivie d'une soirée dansante.